

PRÉSENTATION

DU PROJET

DES MUNICIPALITÉS ENGAGÉES POUR

DE FEMMES EN POLITIQUE

Malgré une lente progression, les femmes demeurent minoritaires au sein de nombreuses instances décisionnelles, dont les conseils municipaux. En effet, suite aux élections de 2017 au Québec, on comptait seulement 32 % d'élues municipales et à peine 19 % de mairesses.

Devant ce constat, la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent (TCGFBSL), la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM), la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGFM), de même que le Groupe des médias étudiants (GME) de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) se sont alliés afin de promouvoir la représentation des femmes en politique.

Financé par Condition féminine Canada, le projet triennal 2017-2020 « Plus de femmes en politique ? Les médias et les instances municipales, des acteurs clés ! » aspire à identifier les obstacles à la participation des femmes à la vie politique et à travailler avec les médias et les instances municipales afin qu'ils prennent conscience de leur capacité d'être des acteurs de changement en la matière.

Dans le cadre du volet des médias, la TCGFM et la TCMFM ont encadré deux études de contexte sur les représentations médiatiques des femmes en politique dans les médias traditionnels et communautaires, en collaboration avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM), et dans les médias

étudiants, en partenariat avec l'UQTR. Des outils ont par la suite été développés en collaboration avec des acteurs médiatiques pour favoriser une couverture journalistique plus égalitaire. L'étude « Les représentations médiatiques des femmes aux élections municipales » peut être consultée ici : <https://bit.ly/2WlbnZj>.

Dans le cadre du volet des instances municipales, la TCGFBSL, la TCMFM et la TCGFM ont organisé 18 groupes de discussion auprès d'élues et d'anciennes élues municipales. Ces rencontres ayant réuni 137 femmes ont permis d'établir un portrait et des solutions adaptées aux réalités des femmes investies dans leurs municipalités. Les partenaires ont ensuite élaboré trois stratégies d'intervention qui ont été mises en place au sein d'instances municipales du Bas-Saint-Laurent à travers des laboratoires de pratiques. Sept municipalités ont participé à cette étape du projet, soit **Saint-Pascal de Kamouraska, Saint-Elzéar-de-Témiscouata, Rivière-du-Loup, Sainte-Luce, Price, Sainte-Flavie ainsi que Matane. Nous tenons à les remercier de leur précieuse contribution à la réussite de ce projet.**

La présente trousse d'outils se veut une manière de mettre à profit cette expérience dans un contexte plus large, pour l'ensemble des municipalités qui souhaitent entreprendre des changements visant à améliorer l'expérience d'implication des femmes et de l'ensemble des élus municipaux.

TROUSSE D'OUTILS

À L'USAGE DES MUNICIPALITÉS

La trousse « *Des municipalités engagées pour + de femmes en politique* », élaborée par la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent (TCGFBSL) dans le cadre du projet « Plus de femmes en politique ? Les médias et les instances municipales, des acteurs clés ! », se veut un outil pour les municipalités qui souhaitent s'engager en faveur de conseils plus égalitaires.

Les documents pratiques qui la composent s'appuient d'abord sur les idées de près de 150 élues et anciennes élues ayant participé aux groupes de discussion tenus en Mauricie, en Montérégie et au Bas-Saint-Laurent. Ils se sont ensuite enrichis d'une recherche documentaire ainsi que de l'expérience terrain réalisée avec les sept municipalités laboratoires de pratique ayant participé au projet (voir *présentation du projet*, p. 4). Trois stratégies d'intervention qui concernent la structure, le climat de travail et les communications ont ainsi été développées.

Pour chacune de ces trois stratégies, la trousse que nous vous présentons contient d'abord des **exercices d'autoévaluation**. Ceux-ci offrent l'occasion de dresser un portrait des perceptions des membres de votre conseil municipal et d'engager la discussion sur les améliorations possibles. Les **listes de pistes d'action** proposent quant à elles différents moyens de favoriser une structure de travail efficace et participative, un climat sain ainsi que des activités de communication valorisant la fonction d'élu.e. Finalement, des **outils spécifiques** vous sont suggérés pour certaines de ces mesures.

Précisons que si cette trousse est conçue pour être utilisée de manière autonome par les membres du conseil et les équipes municipales, la démarche gagne à être entreprise avec un **accompagnement externe**. En effet, un suivi effectué par une Table de concertation de groupes de femmes, un de ses groupes membres ou une personne consultante permet de bénéficier d'un certain recul. Mentionnons à cet effet que certaines Tables, dont la TCGFBSL, ont acquis au fil des ans une solide expertise dans l'accompagnement des municipalités à travers des démarches pour accroître la participation des femmes à la vie politique.

La stratégie **structure de travail** implique de favoriser l'efficacité des rencontres ainsi que la participation de tous et toutes, de manière équitable, dans le respect des personnes et de l'horaire. On y aborde la question de la conciliation travail-famille-implication politique.

La stratégie **climat** consiste à veiller au maintien d'une ambiance de travail harmonieuse, respectueuse et exempte de toute forme de discrimination ou de violence. La notion de civilité et les outils pour en faire la promotion au sein de l'instance municipale y sont explorés.

Finalement, la stratégie **communication** consiste à présenter concrètement le travail d'un conseil municipal afin de montrer le caractère accessible et attrayant de la fonction d'élu.e. De manière directe ou indirecte, il s'agit de mettre en lumière la contribution des femmes élues, mairesses ou conseillères, à la vie politique.



LES ÉTAPES

DE MISE EN ŒUVRE

1 CHOISIR VOS ALLI.É.E.S.

Si une ou plusieurs de ces 3 stratégies vous interpellent et que vous souhaitez améliorer les pratiques de votre conseil municipal, la première étape est d'obtenir l'adhésion de personnes qui souhaitent elles aussi entreprendre une telle démarche. Idéalement, le comité de suivi peut être composé de deux ou trois élu.e.s ainsi que de la direction générale ou d'un autre membre du personnel. Celui-ci aura pour mandat de coordonner les étapes qui suivent.

2 SAVOIR OÙ VOUS EN ÊTES.

Les **exercices d'autoévaluation** visent à déterminer comment les membres de votre conseil perçoivent la situation en regard de la stratégie : vos rencontres sont-elles efficaces ? Comment se porte votre climat de travail ? Votre rôle comme élu.e est-il bien compris par la population ? Ensuite, la compilation et l'interprétation des réponses offrent l'occasion de mettre en lumière les points forts, les points faibles ainsi que les divergences de points de vue. Vous pouvez décider de réaliser les exercices pour les 3 stratégies ou ne cibler que celle qui semble la plus pertinente à votre cas.

3 DISCUTER DES AMÉLIORATIONS POSSIBLES.

Le fait d'échanger sur les résultats de l'exercice d'autoévaluation avec les membres du conseil constitue un bon prétexte pour réfléchir à l'amélioration de ses pratiques, ce qu'on prend rarement le temps de faire au quotidien. Les **listes de pistes d'action** visent à vous alimenter dans vos réflexions en proposant un objectif et plusieurs moyens concrets pour améliorer la structure, le climat et les communications.

Vous craignez que cette démarche soit perçue comme une critique ou une menace ? Faites valoir qu'il s'agit d'un processus d'amélioration continue, qui ne vise pas (nécessairement) à régler un problème. L'enjeu de la place des femmes en politique municipale ne mobilise pas votre conseil ? Rappelez que même s'il est question de favoriser la présence des femmes en politique municipale, on vise des bénéfices pour l'ensemble des membres du conseil, actuels et futurs.

4 SE Doter d'un plan d'action.

Maintenant que vous avez cerné un objectif et quelques actions réalistes à mener, il reste à rédiger et adopter un plan d'action incluant objectifs, moyens, échéanciers, personnes responsables et résultats attendus. Un canevas de plan d'action ainsi qu'un exemple sont disponibles parmi les « outils spécifiques » de la trousse. Les **outils spécifiques** comprennent aussi des documents pratiques pour vous guider dans la mise en œuvre de certaines actions.

5 EFFECTUER LES DÉMARCHES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION.

Environ à mi-parcours après l'adoption du plan d'action, selon votre calendrier de réalisation, une rencontre avec le comité de suivi permet de dresser un bilan et de constater le chemin à parcourir pour atteindre les objectifs. Ensuite, à la fin de votre échéancier, une rencontre avec l'ensemble des membres du conseil offre l'occasion de constater les résultats et l'impact des changements apportés. Les indicateurs du plan d'action sont évidemment des guides importants, mais les **exercices d'autoévaluation** peuvent également être repris pour mesurer l'évolution des perceptions des membres de votre conseil. C'est l'occasion de célébrer les efforts de tous et toutes ainsi que de discuter de la pérennité de ces actions.

CONTENU

DE LA TROUSSE

1 SOUTENIR UNE STRUCTURE DE TRAVAIL EFFICACE ET PARTICIPATIVE

- Exercice d'autoévaluation
- Liste de pistes d'action
- Outils spécifiques
 - › Formaliser les règles de fonctionnement
 - › Modèle d'évaluation de rencontres

2 FAVORISER UN CLIMAT DE TRAVAIL SAIN ET RESPECTUEUX

- Exercice d'autoévaluation
- Liste de pistes d'action

3 PROMOUVOIR LE CARACTÈRE ATTRAYANT ET ACCESSIBLE DE LA FONCTION D'ÉLU.E MUNICIPAL.E

- Exercice d'autoévaluation
- Liste de pistes d'action
- Outils spécifiques
 - › Aide-mémoire pour des assemblées citoyennes inclusives
 - › Communications et rédaction épïcène

4 AUTRES OUTILS

- Canevas de plan d'action
- Exemple de plan d'action

La trousse complète « Des municipalités engagées pour + de femmes en politique » en version électronique peut vous être envoyée sur demande.

Communiquez avec la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent (TCGFBSL) par courriel au tcgfbsl@gmail.com ou par téléphone au **418 562-7996**.

